

100 kinnig evit an dilennadegoù-rannvro 2010

100 propositions pour les élections régionales 2010



BREIZHISTANCE
Parti Socialiste de Bretagne

Breizh mod all

*Une autre Bretagne
est possible*

Breizh mod-all

Une autre Bretagne est possible

(100 propositions pour résister
et construire en Bretagne)

Introduction

Page 3

Breizhistance pour une Bretagne unie et solidaire

Page 4

100 propositions

Page 13

**Logement 13, Transport 16, Santé 19, Développement
économique harmonieux 20, Environnement 22,
Agriculture et pêche 24, Éducation et formation 25,
Sports, cultures et loisirs 28, Politique linguistique 29,
Pour de véritables institutions démocratiques : un
pouvoir politique populaire breton 32**



Notre but à travers la diffusion de ce matériel de réflexion est de faire 100 propositions pour la Bretagne, pour que lors des élections régionales une large convergence démocratique bretonne puisse se réappropriier tout ou partie de notre manifeste et bousculer ainsi les conservatismes et avancer vers plus de démocratie pour la Bretagne. Même si nous considérons qu'il serait illusoire et dangereux de croire que seule la participation aux élections permette de faire avancer le combat pour la reconnaissance du peuple breton et pour le doter des outils permettant d'assurer sa souveraineté. La lutte doit évidemment être multiforme pour défendre nos idées. Les élus et le nombre de voix ne sont là que pour appuyer et soutenir les justes revendications du peuple, c'est l'action collective de masse qui, dans l'Histoire, a permis au peuple d'améliorer ou de préserver ses conditions de vie sociales et environnementales. C'est pour cela qu'avant, pendant et après les élections régionales les militants qui entendent construire la nation bretonne par la gauche soutiendront et appuieront les luttes du peuple, continueront à construire l'unité populaire entre toutes ceux et celles qui ont intérêt à changer de cadre institutionnel pour améliorer leurs cadre de vie démocratique.

Aucune force politique en Bretagne ne présente de projet concret pour briser le statu quo institutionnel et rénover la démocratie. Construisons ensemble ce nouvel outil au service de l'émancipation du peuple Breton !



Introduction

L'État français est, de par son organisation interne centralisatrice, un paradoxe. Car, aux valeurs qu'il prétend porter de façon innée, répondent notamment en Bretagne des faits et des actes contradictoires. Le peuple breton, comme d'autres, depuis son assimilation dans cet entité, en a subi de lourdes conséquences.

La liberté, Elle n'est rien lorsqu'on l'on donne des leçons de démocratie et de droits de l'homme à la terre entière alors que le peuple n'a pas la parole. Elle n'est pas grand chose quand les territoires sont organisés de façon purement arbitraires en départements et en régions, et dans lesquels les seuls maîtres sont les préfets et sous-préfets, personnages non-élus et antidémocratiques d'appliquer la politique uniforme et négatrice des différences menée par l'État.

L'égalité, Elle est un vain mot lorsqu'on observe les inégalités sociales grandissantes, lorsque la politique financière favorise les classes les plus riches au détriment de ceux qui travaillent et s'usent la santé pour des bas revenus. Elle ne veut rien dire quand les salaires varient selon qu'on soit un homme ou une femme, ou suivant notre origine géographique.

La fraternité, Semble un mirage dans un État qui tend à uniformiser ses populations selon son propre modèle. Quand la France est un des derniers d'Europe à ne pas reconnaître son caractère plurinational, qu'elle continue à nier et combattre la diversité linguistique, quand elle s'évertue à instituer des pratiques ostracisantes à l'endroit des populations issues de l'immigration tout en continuant de refuser tout dialogue et débat sur une réforme des institutions pour construire une démocratie de proximité.

Selon nous beaucoup de problèmes découlent de cette construction uniformisante de la République Française, qui se retrouve dans l'incapacité de donner aux différents peuples qui la compose la possibilité de décider à l'endroit où ils vivent. Les sentiments d'éloignement du pouvoir, de malaise social ou de déficit démocratique que l'on observe souvent en Bretagne en sont les manifestations mal contenues. Face à cela, il est urgent de mettre en place des mesures allant vers de réelles évolutions institutionnelles permettant à la Bretagne de faire des choix cohérents pour son avenir.

Breizhistance pour une Bretagne unie et solidaire

Malgré les politiques d'assimilations de l'État français, la lutte de libération nationale a plus de cent ans en Bretagne. Depuis plus d'un quart de siècle, les femmes et les hommes ayant milité au sein de la gauche indépendantiste Bretonne se sont attachés à défendre la destinée nationale du peuple Breton au sein d'un projet de société juste et solidaire. Cet engagement a pu prendre plusieurs formes : sur le terrain culturel, social, politique, anti-répressif, international.

Partout en Europe de nombreuses nations de taille comparable ou inférieure en terme de nombre d'habitants ou de surface ont accédé à une forme de souveraineté plus ou moins aboutie ces dernières années (Slovénie, Écosse, Lettonie...). La majorité des citoyens de l'Union européenne vivent dans un système reconnaissant leurs spécificités et droits culturels, la Bretagne reste aujourd'hui à l'écart de ce mouvement. La faiblesse structurelle des institutions locales prive le peuple Breton de tout pouvoir politique, en excluant l'ensemble de ses composantes, et en particulier les classes populaires de toute capacité à prendre leurs affaires en main. De par cette annihilation, le pouvoir politique actuel empêche ceux et celles qui vivent et travaillent ici d'assumer leur destin commun, et de par la même de toute capacité à imposer un modèle socio-économique alternatif au libéralisme et au capitalisme. Le long de son histoire, et aujourd'hui avec ses 100 propositions, c'est un projet politique pour l'ensemble du peuple Breton et du territoire Breton que la Gauche indépendantiste s'évertue à construire. Un projet ou l'alternative aux inégalités sociales, à la dégradation de l'environnement, à la concurrence entre les nations, à l'impérialisme, se construit par le droit du peuple Breton à disposer de son propre cadre démocratique.

La Gauche Indépendantiste dans les élections :

Depuis 1981 la gauche indépendantiste a proposé différentes formes d'alternatives électorales : en 1986 aux régionales avec la LCR, le PSU et l'UDB dans le cadre de convergences Bretonnes, en 1988 seule dans certaines circonscriptions législatives, en 1989 en participant aux cantonales ou en participant avec d'autres forces (Verts, POBL, CRB) à des listes municipales ou en appelant à voter pour les Verts aux européennes de 1989 en raison de leurs alliances avec des nationalistes Corses. En 1992 nous avons participé avec d'autres forces reconnaissant l'existence du peuple Breton (UDB, POBL, Frankiz Breizh) à la coalition «Peuple Breton, Peuple d'Europe». A partir de 1993, nous participerons à différentes élections cantonales, législatives et municipales en assumant toujours notre identité

indépendantiste. En 2004 nous avons proposé des candidats aux cantonales sous l'étiquette « Breizh Dazont » (Bretagne l'Avenir) dans le souci d'offrir un cadre aux militants indépendantistes non organisés. Ces différentes initiatives ont connus des fortunes diverses mais ont eu le mérite de rappeler et faire exister la revendication indépendantiste de gauche en Bretagne.

En 2008 création de la plateforme BREIZHISTANCE:

En 2008 nous avons impulsé la création d'une plateforme électorale ouverte appelée Breizhistance pour participer aux municipales et aux cantonales. Cette initiative nous a permis d'ouvrir notre structure politique à de nouvelles et nouveaux militants, et de renouveler notre logique idéologique. Les résultats ont été très encourageant et nous poussent à progresser dans la voix d'un cadre politique rénové pour la Gauche Indépendantiste.

BREIZHISTANCE aux cantonales

En Loire-Atlantique, département où la revendication nationaliste bretonne est sensée être difficile à défendre nous avons présenté trois candidatures, devançant parfois les candidatures de partis traditionnels comme le PC à Saint-Julien-de-Vouvantes, ou totalisant plus de 400 voix comme sur le canton du Pellerin. Dans le Tregor, à Belle-Isle-en-Terre, notre candidat a frisé la barre des 10% qui lui aurait permis de se maintenir au second tour. Dans le pays de Fougères et à Douarnenez, Paskal Laizé et Arno Vannier, anciens prisonniers politiques, ont fait autour de 5% des voix. Les scores de nos candidats dans des cantons urbains ont été honorables avec des scores aux alentours de 300 voix, comme à Quimper 1.

Résultat des candidat(e)s soutenu(e)s par la Gauche Indépendantiste aux cantonales 2008 et 2009 :

<u>Dpt</u>	<u>Candidat-e</u>	<u>Canton</u>	<u>%</u>	<u>Nbr voix</u>
44	Rémi Le Seac'h	Le Pellerin	3,44	435
44	Nathalie Roynard	St-Julien-Vouvantes	6,36	175
44	Freddy Joulain	Vertou-Vignoble	2,56	264
35	Paskal Laize + (supl. LCR)	Antrain	5,74	291
35	Françoise Dubu (LCR) + (supl. Breizhistance)	Fougères Nord	3,79	413
29	Yannig Laporte	Quimper 1	2,71	310
29	Arno Vannier	Douarnenez	4,27	234
22	Jan-Mañ Salomon	Belle-Isle-en-Terre	9,11	349

BREIZHISTANCE aux municipales

Pour les municipales nous nous sommes retrouvés sur des listes avec de camarades de la gauche radicale sans étiquettes, de syndicalistes, de féministes, d'écologistes, de militants de la LCR à défendre des sujets cruciaux comme la municipalisation de l'eau, des services culturels, ou l'accessibilité aux transports urbains. Nous y avons clairement assumé notre étiquette indépendantiste, et le travail fait en amont autour du manifeste-programme de la plateforme BREIZHISTANCE s'est retrouvé payant. Les militants de la Gauche Indépendantiste ont aussi assumé leur étiquette sur une liste initiée avec l'union locale du PCF dans la commune rurale de Rouans.

Résultat des listes soutenues par la Gauche Indépendantiste aux municipales 2008 :

Dpt.	liste	%	Nbr. voix
44	Rouans à Gauche !	Moy. 21%	Scrutin de liste
44	Saint-Herblain à Gauche Toute !	7,73 % (1 élu)	1257
44	Nantes à Gauche Toute !	3,74 %	3710
35	Rennes à Gauche !	4,99 %	3263

Ces différentes prestations témoignent des attentes et d'une sensibilisation certaine d'un bon nombre de nos concitoyens. Elles ont en communs de ne pas vouloir laisser l'indépendantisme dans une seule posture idéologique, et rappellent que la gauche indépendantiste a des choses à proposer au-delà de la seule perspective de l'activisme sur ses terrains de prédilection (Unité territoriale, lutte contre la répression, revendication en faveur de la langue Bretonne...).

Élections régionales 2010: l'heure de la BREIZHISTANCE face à la France sarkozyste

Actuellement le gouvernement de Sarkozy porte de graves attaques aux libertés, à la démocratie. Il fait subir aux peuples et aux travailleurs un vaste désengagement de l'État qui se traduit par des inégalités croissantes en termes d'accès aux services publics, à la culture, à l'enseignement, au logement, à un travail digne. Les élections de mars 2010 auront de plus lieu dans un contexte spécifique. Celui de la crise économique qui sert de prétexte au pouvoir pour nous faire intégrer que les difficultés des capitalistes sont aussi les nôtres, alors que les budgets alloués pour répondre aux besoins du peuple se réduisent de jour en jour.

Le peuple breton a toujours refusé la politique du gouvernement français actuel, la résistance peut et doit donc se construire notamment au sein des collectivités en Bretagne, notamment au conseil régional. Les prochaines conquêtes sociales, le droit à un environnement protégé, un partage équitable des richesses, une vraie solidarité internationale, émergeront sur la base du droit à l'autodétermination du peuple breton, car ces valeurs se défendent à l'endroit où nous vivons et qui nous correspond, la Bretagne.

Ces élections régionales auront aussi lieu dans le contexte du rapport Balladur. Rapport dont l'ambition est de proposer des pistes pour réformer les collectivités locales de l'hexagone et leurs compétences. Celui-ci intervient après la révision constitutionnelle de mars 2003 qui a entendu assouplir l'organisation des collectivités locales, leur reconnaître leur diversité, les autoriser à expérimenter des compétences nouvelles et garantir leur autonomie financière. Nous restons extrêmement critiques sur la décentralisation de 2003, et le rapport Balladur, qui voudraient donner de nouvelles compétences aux régions sans accorder un système démocratique et fiscal donnant la possibilité aux différents territoires de l'hexagone de s'émanciper réellement de la tutelle parisienne. Cependant nous considérons ce rapport comme une vraie occasion d'avancer sur les dossiers de l'unité territoriale et d'un parlement démocratique pour la Bretagne.

Le Conseil régional de Bretagne

Le Conseil régional de Bretagne a été créé en 1972 en excluant le pays Nantais du territoire administratif de la Bretagne, et il est élu au suffrage universel depuis seulement 1986. Ses prérogatives ont légèrement évoluées au gré des différentes réformes sur la décentralisation. Il exclu le peuple breton de tous choix cruciaux sur son avenir, en maintenant les choix en terme d'orientations sociale, économique, écologique et fiscale au pouvoir parisien. Pourtant dès 1981 François Mitterrand et le PS, à leur arrivée au pouvoir, avaient laissé croire à la possibilité d'une évolution favorable pour le peuple Breton de maîtriser son destin national, en promettant notamment l'intégrité territoriale et un statut spécifique pour la langue bretonne.

Rapporté au nombre d'habitants, le budget du Conseil régional reste le moins bien doté au regard de celui de toutes les autres collectivités locales existantes comme le département ou la communauté de commune. Pourtant c'est bien à l'échelle du territoire Breton que doivent se penser aujourd'hui les solutions politiques locales aux problématiques globales que peuvent être l'environnement, le mode de développement économique, la solidarité et le lien social, les modèles d'aménagement, ... De plus l'analyse des sondages (CSA 2001 « Bretons, Loire-Atlantique et question régionale ») montre clairement que les Bretonnes et les Bretons se disent très majoritairement habitants de la Bretagne plutôt que de leur commune, de leur département, ou même de la France.

On se retrouve donc aujourd'hui avec une collectivité sensée représenter près de 4,5 millions d'habitants (avec le pays Nantais), une collectivité correspondant au territoire d'identification le plus fort pour ses habitants, mais qui ne dispose que de très peu de moyen d'action.

Pays/Région	Budget en millions d'euros	Population	Statut
Agglomération Nantaise	975	580 000	Communauté Urbaine
Ville de Paris	7 301	2 180 000	Ville-département
Région Bretagne (4dpt)	1 090	3 150 000	Région administrative
Loire-Atlantique	1 086	1 250 000	Département
Région Pays de la Loire	1 370	3 500 000	Région administrative
Collectivité Territoriale de Corse	733	300 000	Statut particulier
Territoire de Nouvelle-Calédonie	1 370	245 000	Statut transitoire
Généralité de Catalogne	38 000	6 300 000	Communauté autonome
Val d'Aoste	2 900	130 000	Région autonome
Galice	11 500	2 800 000	Communauté autonome
Écosse	34 000	5 105 000	Gouvernement autonome
République d'Irlande	93 000	4 300 000	État de l'Union Européenne
Danemark	117 000	5 500 000	État de l'Union Européenne
Lituanie	15 000	3 560 000	État de l'Union Européenne
Luxembourg	9 100	490 000	État de l'Union Européenne
Malte	3 700	404 000	État de l'Union Européenne

Lorsqu'on pose la question, l'évolution institutionnelle de la Bretagne semble être reconnu comme nécessaire par les dirigeants régionaux, même le rapport Balladur va dans ce sens tout en ne se positionnant pas pour une évolution différenciée. Cependant dès qu'il a été proposé d'avancer concrètement sur la question d'institution particulière à la Bretagne, ou même plus concrètement sur la question de la Réunification, deux arguments ont été mis en avant pour ne pas avancer sur ce dossier, la complexité et l'inégalité territoriale. Pourtant si l'on compare l'organisation des territoires on observe d'abord que l'organisation actuelle n'empêche pas l'inégalité économique entre les territoires. Rappelons par exemple que plus de 70% des investissements culturels de l'État français sont fait à Paris. De plus une multitude de statuts existe pour les territoires de l'État Français, avec les différents statuts des territoires d'Outre-mer ou même en Corse où l'exécutif régional dispose d'un budget, rapporté au nombre d'habitant, cinq fois supérieur à celui de la Région

Bretagne. N'oublions pas non plus que le statut de Paris à la fois ville et département reste un statut particulier, ou que l'Alsace ou le territoire de Belfort dispose d'exonérations et dispositions privilégiées. Nous le voyons bien la constitution de la République française n'interdit pas de répondre au besoin démocratique espéré en Bretagne, d'autant que celle-ci reconnaît aujourd'hui le droit à l'expérimentation. Il suffit en fait d'avoir une majorité régionale réellement volontaire sur le sujet et capable de faire pression sur le gouvernement.

Lorsqu'on pose la question, l'évolution institutionnelle de la Bretagne semble être reconnu comme nécessaire par les dirigeants régionaux, même le rapport Balladur va dans ce sens tout en ne se positionnant pas pour une évolution différenciée. Cependant dès qu'il a été proposé d'avancer concrètement sur la question d'institution particulière à la Bretagne, ou même plus concrètement sur la question de la Réunification, deux arguments ont été mis en avant pour ne pas avancer sur ce dossier, la complexité et l'inégalité territoriale. Pourtant si l'on compare l'organisation des territoires on observe d'abord que l'organisation actuelle n'empêche pas l'inégalité économique entre les territoires. Rappelons par exemple que plus de 70% des investissements culturels de l'État français sont fait à Paris. De plus une multitude de statuts existe pour les territoires de l'État Français, avec les différents statuts des territoires d'Outre-mer ou même en Corse où l'exécutif régional dispose d'un budget, rapporté au nombre d'habitant, cinq fois supérieur à celui de la Région Bretagne. N'oublions pas non plus que le statut de Paris à la fois ville et département reste un statut particulier, ou que l'Alsace ou le territoire de Belfort dispose d'exonérations et dispositions privilégiées. Nous le voyons bien la constitution de la République française n'interdit pas de répondre au besoin démocratique espéré en Bretagne, d'autant que celle-ci reconnaît aujourd'hui le droit à l'expérimentation. Il suffit en fait d'avoir une majorité régionale réellement volontaire sur le sujet et capable de faire pression sur le gouvernement.

Enfin les exemples européens montrent à quels points la Bretagne est dénuée de capacité démocratique et politique. Dans tous les États européens voisins de la France on observe l'existence de collectivités représentant des territoires culturellement et historiquement identifiés, et disposant de pouvoirs et de compétences différenciées au sein de leurs États. Près de la moitié des États d'Europe ont une population de taille comparable ou inférieure à celle de la Bretagne, et ils sont plus d'une dizaine au sein de l'Union Européenne. Cette absence de représentation pose donc un sérieux problème démocratique, en empêchant le peuple Breton d'être au sein des plus hautes instances européenne. Nous pensons logiquement qu'avec l'élection d'un parlement Breton autonome doté d'un minimum de compétences, les pêcheurs ou les agriculteurs par exemple, aurait plus facilement traversés les crises qui les touchent aujourd'hui. C'est aussi un des avantages que nous permettrait l'existence d'une véritable démocratie en Bretagne.

La majorité régionale actuelle

Le bilan du conseil régional de gauche sortant composé du PS, du PCF, des Verts, de l'UDB et du PRG, qui est la première majorité de gauche à gérer la région Bretagne depuis sa création, doit être fait en tenant compte du contexte actuel et de l'évolution institutionnelle du Conseil régional.

Tout n'est pas à jeter dans le bilan de Jean-Yves Le Drian, nous ne nous livrerons donc pas à une critique acerbe et stérile de son mandat, nous restons cependant certain que son orientation idéologique n'a pas permis d'aller au bout de certains dossiers et ne permet pas d'envisager un avenir réellement démocratique pour la Bretagne.

Il n'a échappé à personne que le président de la région Bretagne se lançait parfois dans des discours et des pratiques promotionnelles dans lesquelles on sentait poindre certaines thématiques défendues par les nationalistes bretons : notamment sur la question du retour du pays Nantais en Bretagne, sur la langue bretonne... Et n'en doutons pas à l'approche des élections régionales la surenchère verbale frisant l'autonomisme bon teint et les promesses dans ces domaines risquent d'aller croissant.

Pour autant, bien que succédant à une ancienne majorité de droite, qui une fois dans l'opposition s'est étrangement retrouvé favorable elle aussi à certaines revendications nationalistes, ces promesses n'ont pas été assumées par l'ensemble de sa majorité ni par l'ensemble du Parti socialiste français en Bretagne, dans les conseils généraux en particuliers.

Dans le refus de l'État d'accorder la compétence de la politique de l'eau à la Bretagne, on observe une résignation de la majorité alors que ce refus met clairement en valeur l'exigence d'un statut particulier et de larges compétences pour la Bretagne. De même dans le budget consacré aux transports le Conseil Régional a clairement privilégié l'investissement dans la ligne LGV vers Paris au détriment de l'amélioration du réseau intérieur qui en a pourtant clairement besoin et qui lui profiterait à tous. On le voit bien à travers ces exemples, malgré des déclarations laissant penser à un investissement régional en priorité en faveur des Bretonnes et les Bretons, le Conseil Régional manque en réalité d'une volonté politique affirmée pour défendre les choix et l'intérêt de la Bretagne face au pouvoir central.

Évidemment le caractère du cadre politique en Bretagne reste obsolète au regard de ce qui existe ailleurs en Europe. Cependant une cohérence programmatique, et surtout une véritable volonté politique, aurait dû permettre les avancées promises en terme institutionnel et social. Les promesses faites par le PS au Conseil Régional semblent prendre la même direction que celles faites par ce même parti alors à la tête de l'État dans les années 1980.

Même si la crise devrait amener logiquement à œuvrer tous ensemble pour que la Bretagne se dote d'outils spécifiques pour soutenir son économie locale, l'UMP et le Parti socialiste français semblent partis pour s'entendre sur le fait que la Bretagne ne doit pas bénéficier d'un statut particulier reconnaissant sa spécificité nationale, et redonnant du sens au concept de démocratie locale.

Pour un véritable projet de société en Bretagne

L'indépendance de la Bretagne, dans son intégrité, est selon nous le mode de souveraineté qui permettra au peuple Breton d'arriver au fonctionnement démocratique le plus abouti. C'est celui qui permettra à ceux qui vivent et travaillent ici de choisir un modèle social et économique en corrélation avec un juste partage des richesses et une vision écologique intégrée. C'est celui qui nous permettra de discuter et d'organiser directement avec les autres nations la solidarité internationale au détriment des impérialismes.

Nous sommes cependant conscient que les conditions actuelles ne permettent pas d'envisager à court terme l'accession à un parlement indépendant pour la Bretagne. Ce but nous l'atteindrons par étape, par une évolution institutionnelle favorable. Cette évolution doit notamment se construire par l'obtention d'une collectivité Bretonne volontaire et réellement capable de servir les intérêts du peuple Breton. D'où notre volonté de porter 100 propositions pour la Bretagne à l'occasion des élections régionales. Nous tenons à travers celles-ci réaffirmer la volonté et la possibilité de construire maintenant une véritable alternative démocratique pour pouvoir vivre, travailler et décider en Bretagne !

La plupart des listes s'entendront pour affirmer et promettre la nécessité d'une évolution institutionnelle de la Bretagne, mais une fois qu'ils siégeront au Conseil Régional leur véritable objet sera la gestion de la structure actuelle. Nous, nous considérons que la première bataille doit se faire dans la construction d'outils politiques permettant de préparer l'alternative au gouvernement français et à ses lois antisociales et injustes. L'analyse de la société Bretonne, le montre : il y a une opposition claire au caractère autoritaire et injuste de la politique menée par Sarkozy, qui s'exprime au sein même de la droite française en Bretagne. L'importance du réseau associatif et de l'entraide, le nombre des organisations de solidarité internationale, la prise de conscience collective des enjeux environnementaux, une extrême droite presque inexistante, etc... expliquent cette opposition. En même temps ces éléments mettent en avant l'impossibilité de construire politiquement la société bretonne, puisque les collectivités sensées la représenter dépendent d'une construction et d'une organisation politiques décidées principalement par le pouvoir central.

Il n'y a donc qu'en prenant conscience et en assumant le caractère national de la Bretagne, que nous pourrions nous doter, et avant tout exiger, le cadre politique permettant la représentation et l'expression libre et démocratique du modèle de société voulu par les Bretons. Or nous pensons que ni l'UMP, ni le PS et ses alliés sont enclin à reconnaître et assumer cette volonté. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions construire une société qui mette l'économie au service de l'Homme et son environnement et non l'inverse.

A travers ces 100 propositions faites et recueillies au travers de réunions locales ayant eu lieu un peu partout en Bretagne, nous voulons porter cette exigence démocratique. Au cours de nos réunions et réflexions, il a régulièrement été constaté que le manque de compétences du Conseil Régional empêchaient d'avancer réellement dans tel ou tel choix fait, ou qui pourrait être fait, par cette assemblée. Ces 100 propositions prennent donc en compte le statut actuel de notre pays, en appuyant sur ce qui peut-être fait dès à présent, tout en proposant les modalités d'évolution institutionnelles que nous pouvons exiger au sein du Conseil Régional afin de faire respecter nos choix démocratiques.

Ces 100 propositions sont directement issues des réflexions communes entre les militants de la Gauche indépendantiste et ceux qui nous rejoignent. Elles témoignent d'un véritable projet politique porté par des citoyens qui ne dépendent d'aucun état major ou cabinet politique, et qui traduit avant tout de la volonté de bénéficier d'une véritable démocratie pour la Bretagne.



100 propositions

1. Logement

Le logement est devenu une préoccupation majeure des Bretons et des Bretonnes. Ceci est essentiellement dû à une hausse des loyers, du prix de vente des maisons, des terrains... Et du foncier en général. Ce phénomène prend en Bretagne certains aspects qui nous sont spécifiques et ne peuvent être résolus que par des solutions venant d'ici.

La hausse du prix du logement locatif ou à l'achat (construction incluse) n'est pas un phénomène spécifiquement Breton ; toutefois les prix se sont envolés sur une courte période (+48 % en quatre ans pour les Côtes-d'Armor entre 2000 et 2004) alors que la moyenne des salaires en Bretagne reste inférieure à la moyenne hexagonale.

- Dans les agglomérations, les jeunes couples et les célibataires aux revenus modestes ou moyens se voient relégués toujours plus loin du centre s'ils veulent avoir accès à une certaine surface et à une certaine qualité de vie. En allant s'installer, pour ceux qui ont les revenus les plus corrects et des moyens de transports personnels, dans les communes situées à la périphérie des villes, ils contribuent involontairement à reproduire un phénomène de hausse des prix. On nous répond qu'il faut être patient, qu'il n'y a pas de solution autre que l'autorégulation du marché. En attendant les marchands de biens immobiliers et les promoteurs (notamment de lotissements) s'en mettent plein les poches. Pourtant des solutions existent !

- Dans les zones côtières (et les îles) on assiste à un phénomène similaire d'exclusion des salariés de leurs zones de travail du essentiellement à la touristification de masse, à la multiplication des résidences secondaires occupées quelques mois de l'année. Ainsi dans le pays Vannetais, dans certaines communes, il y a plus de 50 % de résidences secondaires. En 2003, sur les 50 000 logements construits sur le littoral de l'Hexagone, la moitié l'a été en Bretagne et 50 % étaient des résidences secondaires !

- Dans les zones rurales déjà largement touchées par la désertification, l'arrivée massive d'acheteurs européens ayant un pouvoir d'achat plus important que le nôtre contribue encore à une flambée des prix face à laquelle les plus modestes sont totalement démunis.

Pour tenter d'y répondre certaines communes de taille moyenne font l'option de la construction de logements de type lotissements construits par des promoteurs.

Cette solution a le mérite d'augmenter les ressources de la commune grâce aux impôts locaux ; toutefois cela n'empêche pas les salariés les achetant de s'endetter pour de très longues périodes.

Pour tenter de limiter la flambée des prix, la région Bretagne, qui a rappelons-le un budget équivalent à celui de Rennes Métropole, a choisi de mettre en place en 2005 un Établissement Public Foncier suite à une série de mobilisations suscitées à l'origine par les indépendantistes de gauche. Cette structure a pour but d'aider les groupements de communes à racheter les terrains ou habitations qu'elles frappent de préemption en apportant les fonds nécessaires à ces rachats, afin de bloquer les prix de vente et pour les attribuer aux ménages les plus modestes. Nous nous félicitons de cette initiative. Toutefois les limites en sont évidentes :

- Cette initiative a dû être validée par le Conseil d'État, ainsi une décision intéressante qui peut avoir un impact direct sur notre quotidien a mis des années à être effective car nous n'avons aucun type de souveraineté décisionnelle. En attendant les prix ont continué de flamber !

- Le budget du Conseil Régional est ridiculement faible, donc les caisses de l'Établissement Public Foncier Régional (EPFR) seront vite... vides !

- La droite locale, dans les conseils municipaux et au conseil régional, a tout fait pour saboter le processus d'adhésion des groupement de communes à l'EPFR.

La Bretagne n'ayant pas le droit d'édicter ses propres lois, nous ne pouvons comme en Écosse mettre en place de manière effective le droit au logement opposable. Nous ne pouvons pas non plus décider de créer un impôt sur les résidences secondaires supérieur à la taxe habituelle de 15 % (en plus de la taxe foncière et de la taxe d'habitation) qui alimenterait un fond de logement social sans rapport aucun avec le prétendu «fond de solidarité logement» qui incombe aux seuls départements depuis la loi du 13 août 2004. Ne serait-il pas plus judicieux de mutualiser les compétences des départements, de la région, des communes, des pays et des communautés de communes dans le cadre d'un office public Breton du logement ?

Nous savons que la majorité régionale sortante est consciente du déficit de logement sociale en Bretagne , c'est pourquoi elle a travaillé de concert avec l'agence nationale de rénovation urbaine pour promouvoir la mixité sociale dans les villes en prenant en charge avec d'autres partenaires des investissements.

D'un coté cette mesure est positive pour les villes moyennes mais en soutenant par ailleurs la concentration des équipements (LGV, aéroport, équipements culturels..) à l'est de la Bretagne le Parti socialiste français favorise l'arrivée massive dans les centres urbains de populations aisées qui chasseront les classes paupérisées hors des centres.

Le Parti socialiste français et ses alliés sont pour le moins incohérents dans leurs choix en matière d'accès au logement, aux transports.

Nous mettons toutes ces contradictions en avant pour montrer combien le combat pour la souveraineté du peuple Breton est un combat pour la démocratie et la solidarité. Seul un parlement Breton ayant de larges prérogatives notamment en terme de logement et transports, et disposant de ressources serait à même de résoudre ces problèmes qui ici prennent une forme spécifique.

Dans cette attente nous nous engageons à œuvrer pour :

1) Le vote d'un moratoire sur la construction de logements de type lotissements, et pousser les conseils municipaux à user de leur droit de préemption pour racheter terrains et logements vides pour briser la courbe spéculative (c'est-à-dire en modifiant s'il le faut le Plan Local d'Urbanisme).

2) La participation effective des communes à l'E.P.F.R. tant en y adhérant (c'est à dire en augmentant le budget) qu'en le sollicitant. Y compris pour les communes de Loire-Atlantique !

3) L'utilisation des fonds perçus via les nouvelles ressources d'impôts locaux en priorité à des projets de solidarité en terme de logement.

4) Un nombre toujours plus important de logements sociaux (HLM...) dans les centre-villes (notamment des grandes agglomérations).

5) L'utilisation plus fréquente de la loi de réquisition.

6) La restitution au peuple Breton des terrains et bâtiments occupés par l'armée française.



Voter pour nous c'est voter en faveur d'un parlement breton pouvant taxer les résidences secondaires et lever l'impôt en général pour favoriser un accès plus équitable au logement !

Transports

Parce que la question de la mobilité et du transport amène des considérations sociales et économiques, pose le problème de la pollution, de la mauvaise desserte de certaines zones, elle doit être intégrée comme un axe central d'un projet politique pour la Bretagne.

Parce que l'éloignement entre logement et lieu de travail touche d'abord les classes les plus modestes il nous semble normal de mettre en place une politique tarifaire plus avantageuse, et même la gratuité, pour les personnes ayant des revenus moins importants. Le Conseil régional a su mettre en place des tarifs préférentiels pour les usagers se rendant à plusieurs grands festivals et il nous semble tout aussi important, si ce n'est plus, de mettre en place ce genre de dispositifs pour les travailleurs et les étudiants.

Le Conseil régional est amené à élaborer en collaboration avec les communautés de communes, les communes et les Conseils généraux, des politiques de transport tant routier que ferroviaire, mais aussi maritime. Cependant la superposition des strates décisionnelles complexifie le contrôle de ces politiques par la population. Par exemple, les avancées acquises en terme de tarif sur une ligne de bus départementale ne peuvent s'appliquer au-delà des frontières administratives. De plus ces lignes de car s'arrêtent trop fréquemment aux limites des départements, qui correspondent assez peu aux réalités sociales et économiques. Nous constatons que la création d'une collectivité unique liant région et départements permettrait de dépasser des limites administratives incohérentes et d'harmoniser de manière rationnelle le réseau de transports collectifs.

Le problème du centralisme français a entraîné un développement incohérent des axes de circulation en Bretagne, excluant par exemple Rennes et Nantes de toutes liaisons ferroviaires directes. Il nous semble que la priorité devrait plutôt être donnée à la réalisation de lignes de transports publics nord-sud, plutôt qu'au renforcement coûteux de la ligne LGV vers Paris.

La gestion des principaux aéroports de Bretagne dépend en partie des Conseils régionaux. D'un point de vue économique et écologique, une mise en réseau et un aménagement des différents aéroports de Bretagne nous semble plus judicieux que la construction d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes.

De manière générale les maires PSF des principales villes de Bretagne font des choix de sur-équipement des métropoles à l'encontre du principe de justice sociale. En effet ceux-ci favorisent l'augmentation des prix de l'immobilier, notamment dans les centres-villes, qui éloigne les classes populaires au profit des plus aisés.



- 1) Œuvrer avec les départements à une harmonisation des tarifs vers le bas des bus départementaux et à la construction d'un réseau cohérent à l'échelle de la Bretagne (Loire-Atlantique incluse).
- 2) Une gestion adéquate et concertée des réseaux de lignes TER et des bus.
- 3) Arrêt du projet LGV au profit de la réhabilitation et du développement de lignes nord-sud en Bretagne : Nantes-Rennes et Auray-Saint-Brieuc.
- 4) Arrêt du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes au profit du développement des transports terrestres, mise en réseau de tous les aéroports bretons.
- 5) Désenclavement des zones rurales.
- 6) Imposer l'attribution des réseaux de transport à des entreprises publiques plutôt qu'à des multinationales dégradant les droits sociaux type Veolia.
- 7) Gratuité des transports pour les personnes sans revenu ou indemnisées à moins de 80% du SMIC.
- 8) Tous les jeunes chômeurs de 16 à 25 ans non indemnisés, exclus du dispositif RMI, doivent pouvoir voyager gratuitement.
- 9) Les étudiants doivent pouvoir bénéficier d'une réduction de 50 % sur présentation de la carte PELMEL *sans restriction en période pointe*, sur présentation de la carte d'étudiant ou du certificat de scolarité. Ce serait une véritable avancée.
- 10) Tous les salariés et chômeurs indemnisés dont les revenus sont équivalents (de 80% à 120 %) au SMIC doivent pouvoir bénéficier d'une réduction de 75 % sur tous les trajets TER sans restriction en période de pointe.
- 11) En terme de transport de marchandises, le ferroutage et le cabotage doivent être préférés.



Solidarités et lutte contre les discriminations

Face aux désengagements de l'État accentué par l'élection de Nicolas Sarkozy, nous devons ici en Bretagne réinventer de nouvelles solidarités envers les personnes les plus fragiles. Nous pensons que seul un parlement Breton permettra d'élaborer une véritable politique de redistribution en faveur des plus démunis et ce d'autant plus alors que nous constatons que l'État central externalise ses tâches de solidarité vers les conseils généraux sans véritables contrepartie de moyens. En attendant nous défendrons au sein des conseils généraux et des municipalités :

- 1) Le refus de la casse des conventions collectives et du droit du travail par le recours à des contrats comme le Revenu Minimum d'Activité (RMA) ou des dispositifs type Revenu de Solidarité Active (RSA). Ce n'est pas le rôle des collectivités territoriales de compléter le revenu des salariés, mais c'est par l'action collective des travailleurs que nous gagnerons un revenu salarial décent pour tous.
- 2) Nous devons conditionner les aides aux entreprises des différents conseils à un non-recours de leur part à ce précédent type de dispositifs.
- 3) Au sein des communes et des conseils généraux, nous nous battons pour faire avancer l'idée d'un revenu minimum pour les 16/25 ans, toujours exclus du dispositif RMI.
- 4) Alors que les retraités issus des classes populaires subissent comme les autres la baisse du pouvoir d'achat, nous ne saurions nous contenter des prérogatives des départements en faveur de la solidarité avec les anciens. C'est pour cela que nous revendiquons des retraites et pensions décentes, particulièrement dans les cas les plus scandaleux que sont par exemple ceux des femmes d'agriculteurs et d'artisans, des ouvriers agricoles...
- 5) La permanence des discriminations envers les personnes handicapées est intolérable : une vraie politique de solidarité doit être initiée (droit au logement, égalité face au travail et au salaire, accessibilité).
- 6) Nous devons offrir la garantie aux anciens d'un cadre de fin de vie qu'ils choisissent, accompagnée dans tous les cas de services à la personne sans logique de rentabilité. Le statut et la formation des auxiliaires de vie est à ce titre une priorité.
- 7) La mise en place de sites au plus près des populations permettant une plus grande visibilité du combat des femmes afin qu'elles s'y autoorganisent contre le sexisme, les violences machistes, les discriminations.
- 8) Une politique de sensibilisation et de lutte contre les discriminations en matière d'orientation sexuelle et contre les forces réactionnaires qui prétendent mettre fin aux acquis concernant le droit des femmes à disposer de leur corps.
- 9) En matière de « partenariat international », il faut privilégier les rapports de solidarité avec les nations sans état et en lutte contre l'impérialisme dans une optique d'échange et de partage.



Santé

Alors que régulièrement nous devons nous battre pour accoucher ou nous faire soigner dans des structures hospitalières de proximité, nous constatons que seules les mobilisations populaires ont empêché la fermeture de nombreux services (la maternité de Pempoul/Paimpol, de Karaez/Carhaix...).

Nul doute que les autorités françaises chercheront à fermer d'autres sites, et ainsi démontreront qu'elles ne garantissent pas le même accès à la santé pour tous. C'est pourquoi, alors que les franchises médicales risquent de pousser certains usagers à ne plus aller consulter pour ne pas faire de dépenses, nous devons garantir à tous un service de santé de proximité. Seule une évolution institutionnelle donnant de large compétence en matière de santé permettra de mettre en œuvre un véritable service public de santé de proximité équitablement réparti sur notre territoire et ainsi de remplacer utilement l'Agence Régionale de Santé qui n'est là que pour nous faire avaler la pillule des décisions technocratique des bons docteurs de Paris. Les Bretons aiment la Bretagne, ils prennent soin d'elle, il est temps que la Bretagne prenne soin d'eux .

Par ailleurs la Région Bretagne doit aussi se pencher sur les spécificités de la santé bretonne comme par exemple la fréquence des affections péri-articulaires (420 cas pour 100000 salariés contre 120 cas en moyenne française) liées à la pénibilité au travail, ou bien encore l'importance des mortalités prématurées liées aux comportements à risque. Il nous faut donc développer une politique ambitieuse de prévention et de défense du droit à la santé au travail.

Il ne faut pas hésiter en matière de santé publique à poser le problème de l'usage croissant de certaines substances illégales. Plus de 30% des Bretons âgés de 15 à 64 ans consomment ou ont consommé du cannabis. Ils sont près de 20% à en consommer régulièrement en dessous de 45 ans. Nous sommes l'un des endroits au monde où l'on consomme le plus de cannabis et en même temps nous avons une des législations les plus répressives d'Europe. Cette criminalisation, loin d'empêcher les conduites addictives, envoie trop de nos compatriotes devant les tribunaux et empêche la recherche d'avancer réellement sur les vertus thérapeutiques de la plante et leurs applications.



- 1) C'est pour cela que nous défendrons à la Région le maintien des structures de santé existantes en Bretagne. Les CHR doivent offrir des services de prévention et d'urgence dans les zones rurales et les quartiers, au plus près des habitants...
- 2) A la Région nous continuerons et amplifierons la politique de la majorité sortante en matière de prévention du suicide et de lutte contre les conduites addictives chez les jeunes. Nous développerons une politique de prévention contre les violences conjugales souvent provoquée par les conduites addictives .
- 3) La Région se doit de soutenir grâce à sa compétence en terme de formation professionnelle l'accompagnement des anciens, notamment ceux qui sont atteints de la maladie d'Alzheimer en aidant à la formation des personnels existant et en aidant la création de postes adaptés .
- 4) La Région doit aider à l'installation de jeunes médecins en zone rural pour lutter contre la désertification rurale.
- 5) Contribuer à la recherche sur les effets thérapeutiques du cannabis permettra entre autre d'avancer dans le domaine de la santé et décriminalisera son usage, afin que les usagers qui en ont besoin se retrouvent en face de médecins et non plus en face de la police et de la justice.

Développement économique harmonieux

Aujourd'hui il nous faut combattre le modèle capitaliste en crise. Face à la mondialisation capitaliste nous défendons un modèle économique respectueux des économies locales et des hommes. A cette égard le peuple breton devrait disposer d'outils propres lui permettant de soutenir son économie et ses emplois.

L'implantation d'entreprises sur le territoire est bien sûr un acquis en terme d'embauches et de revenus via les taxes professionnelles. Nous pensons que sur ce sujet les représentants du peuple doivent associer leurs décisions avec la population de façon plus importante, notamment pour les subventions aux entreprises. Le rôle de la collectivité régionale doit être de soutenir l'emploi, pas les entreprises.

Dans l'Hexagone, la politique fiscale ne garantit ni équité, ni une juste répartition des richesses. La taxe d'habitation, la taxe foncière et la taxe professionnelle doivent être placées sous contrôle direct du peuple breton.

Alors que la tendance gouvernementale est à privatiser les derniers services publics, la collectivité Bretonne doit être le lieu d'innovation de nouveaux services territoriaux publics délaissés par l'Etat.



Nous nous engageons à défendre les positions suivantes :

- 1) Marchés publics : les appels d'offre faits par le Conseil régional doivent en priorité choisir des entreprises bretonne qui suivent de manière stricte une charte contraignante où elles s'engagent à pratiquer l'égalité homme / femme pour les salaires, une rémunération digne et le respect de l'environnement.
- 2) Les exonérations de taxe professionnelle ne doivent être accordées qu'aux entreprise qui suivent une charte contraignante où elles s'engagent à pratiquer l'égalité homme / femme pour les salaires, une rémunération digne et le respect de l'environnement.
- 3) Associer les habitants aux décisions liées à l'installation d'entreprises en prenant en compte le tissu économique existant. La recherche de la taxe professionnelle à court terme ne doit pas être privilégiée.
- 4) Dans les grandes agglomérations comme dans les zones rurales, la Région s'engage à favoriser la création et le maintien des commerces et services de proximité plutôt qu'à privilégier l'implantation de grandes enseignes. Il faut bien évidemment oeuvrer à la valorisation du savoir-faire local, du commerce équitable. Cela signifie aider en priorité et de façon accrue les petites entreprises, les unités coopératives, les entreprises du tiers-secteur dans les domaines sociaux, culturels et environnementaux.
- 5) La Région doit apporter un soutien plus important aux entreprises mettant en œuvre des projets innovants et écologiques .
- 6) Il faut supprimer les cadeaux fiscaux alloués aux multinationales lors de leur implantation au profit de la recherche et de la formation qui sont mieux à même de répondre à une politique innovante et de maintien de l'emploi à long terme.
- 7) Les élus régionaux doivent aussi faire pression pour que la taxe professionnelle soit maintenue alors que Sarkozy a annoncé sa suppression prochaine, les collectivités territoriales perdrait alors une source importante de financement.
- 8) Mise en place de nouveaux contrats territoriaux permettant de contrecarrer la disparition des services publics dans certains endroits, notamment dans le domaine des services à la personne.
- 9) Droit à l'expérimentation en matière de création d'Entreprises publiques régionales dans tous les domaines d'activité.



Environnement

Des luttes antinucléaires de Plogoff ou du Carnet, de la prolifération des algues vertes, de la pollution des rivières aux récentes mobilisations contre les lignes Très Haute Tension ou le réacteur EPR, de la lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes aux marées noires et agressions contre le littoral, les Bretons subissant ces catastrophes liées à un mode de développement capitaliste et productiviste ont toujours su s'y opposer farouchement.

Si les mobilisations restent nécessaires c'est aussi à travers la gestion des collectivités que nous pouvons influencer sur nos comportements et modes de consommation. Comme nous le voyons avec le refus du gouvernement du droit à l'expérimentation sur la politique de l'eau par la Région c'est bien l'exigence d'une souveraineté populaire et démocratique qui pourra nous permettre d'accéder au droit à un environnement préservé et harmonieux.

Les conditions d'attribution du marché de l'eau à des multinationales se font souvent dans des conditions opaques et favoriseront à terme (si ce n'est déjà fait !) une proximité fort peu saine entre élus et puissants lobbies financiers. Une gestion publique et démocratique de l'eau favorisera de plus un regard public plus important sur la qualité de l'eau.



C'est pourquoi nous défendrons au sein du Conseil régional :

- 1) La création d'un Etablissement public régional permettant de soutenir financièrement la reconquête de l'eau et la gestion publique des déchets par une remunicipalisation de ces services.
- 2) Il faut favoriser le développement de mini-stations d'épuration à l'échelle des hameaux plutôt que l'assainissement individuel en redéployant en ce sens la fiscalité sur l'assainissement et la taxe de dépollution.
- 3) La transformation des véhicules de transport collectif territoriaux en un parc écologique (moteurs hybrides, GPL, ...).
- 4) Un développement plus important des services de conseil public aux individus comme aux collectivités ou entreprises en matière de comportement éco-responsable, en informant notamment de façon plus importante sur les normes de Haute Qualité Environnementale pour les constructions.
- 5) A favoriser l'étude de la mise en place de toutes les énergies renouvelables et de leur intégration effective dans le territoire et son aménagement.
- 6) La solidarité active avec les citoyens poursuivis pour destruction de plants OGM.
- 7) Une très grande vigilance de respect de notre littoral en matière d'attribution de permis de construire et de respect du domaine public.
- 8) La mise en place de référendums locaux sur l'installation des équipements de production et de transport électrique, type THT, centrales électriques, tout comme sur les incinérateurs et les décharges.
- 9) Réaffirmer la souveraineté du peuple Breton en matière de refus d'installation nucléaire sur son territoire et sa solidarité avec ceux et celles qui luttent contre cette forme d'énergie partout sur la planète.
- 10) Si ecotaxe il doit y avoir sur les transporteurs routiers en Bretagne, il faut imposer que celle-ci soit gérée en Bretagne.
- 11) Accentuer l'aide au développement de la filière énergie marine en lien avec les pôles de recherche universitaires (SEAREV, Hydroliennes,...).
- 12) Entamer des discussions avec les distributeurs pour aller vers la suppression des sacs plastiques.
- 13) Création d'un parc interrégional de Brière avec les communes du Morbihan désireuses de le rejoindre, étudier son extension dans les zones sensibles de l'estuaire soumises aux pressions industrielles (Donges-est,...).
- 14) Étudier les possibilités de développement de parcs régionaux dans les zones sensibles (limitation de l'étalement urbain, protection des sites sensibles près des secteurs industriels ,...)
- 15) Faute de souveraineté nous constatons que le vœu anti-OGM émis par le Conseil régional ne peut être respecté. Nous proposons dans un premier temps d'utiliser la compétence de la Région sur les ports de pour interdire le débarquement d'OGM en Bretagne.



Agriculture et pêche

Loin d'être une question anodine, ces deux secteurs ont un poids économique certain pour la Bretagne. Pour la pêche ce sont 6 000 marins, 15 000 emplois à terre et 2500 entreprises. L'agriculture, elle, représente 10 500 exploitations agricoles sous signe de qualité (AOC, Bio, label...) pour 81 000 emplois, soit 7% des actifs de la Bretagne administrative.

Le chiffre d'affaire dégagé par l'industrie agroalimentaire est de 16,25 milliards d'euros sur le territoire breton. Quand à la pêche, la Bretagne est la première région avec 32% de la production hexagonale.

Malgré le semblant de puissance de ces deux industries, elles font face à deux crises majeurs qui menacent leur existence même. Une crise économique (par exemple la chute des prix de ventes sous les halles de criée) et une crise écologique (diminution de la ressource halieutique, problème des algues vertes...). Afin d'éviter que ces deux activités importantes dans notre pays se délitent, il convient que la collectivité pèse de tout son poids pour les aider à se réformer et qu'elles puissent rester des activités pérennes. Sur ce point, voter pour les candidats de la gauche indépendantiste c'est voter pour :

- 1) La reconnaissance du rôle social et économique de l'agriculture comme élément essentiel du développement rural en Bretagne et d'un rapport plus équilibré entre les villes et les campagnes.
- 2) L'arrêt des constructions de type industriel, la limitation des ateliers hors-sol et le contrôle strict des épandages.
- 3) Pour une incitation à la reconversion vers une agriculture respectueuse de l'environnement et la mise en place d'un accompagnement à cette reconversion et aux diagnostics énergétiques.
- 4) Pour la maîtrise des pollutions afin de reconquérir la qualité de l'eau et de notre alimentation, indissociable de la reconquête par le public de la distribution des eaux, trop souvent gérée par des multinationales.
- 5) Pour un arrêt des subventions publiques aux bateaux-usines et pour des aides accrues au maintien et au développement des métiers de la pêche artisanale, notamment dans la réalisation de diagnostics énergétiques.
- 6) Pour que les réserves foncières gagnables à travers la mise en place d'un vrai Établissement Public Foncier Régional (EPFR) ne soient pas uniquement consacrées à la construction de logements mais également au maintien d'activités agricoles en gardant comme perspective l'installation de jeunes agriculteurs, y compris en zones péri-urbaines et touristiques.
- 7) C'est enfin se prononcer pour une représentation directe de la Bretagne, au nom du droit à l'égalité absolue entre les nations qu'elles soient grandes ou petites, dans les instances de négociations internationales pour la pêche et l'agriculture, à Bruxelles notamment.



Education et formation

Alors qu'on observe un désengagement de l'État dans ce domaine, nous défendons le maintien d'un service public d'éducation gratuit et laïc de proximité.

Le désengagement de l'État dans l'éducation doit être compensé par une mutualisation des moyens des différentes collectivités territoriales. Mais face à ce désengagement seul un transfert de compétence et de moyens en matière d'éducation permettra aux collectivités d'assurer un vrai service public de proximité en matière d'éducation et de formation. C'est pour cela que de façon générale :

- Nous défendons au sein des collectivités territoriales existant en Bretagne (même si nous devons dépasser ce cadre à terme) une éducation populaire mettant le bien-être et le développement de l'enfant en avant.
- Nous revendiquons également le droit à la scolarisation en langue bretonne de la maternelle à l'université.
- Nous souhaitons, dans le cadre d'un service public breton d'éducation, outre la création et le développement des services publics de garde d'enfants, défendre le droit de scolariser nos enfants dès deux ans, refuser la réorientation dès la fin du CM2, le maintien des lycées agricoles et professionnels publics, la garantie d'accès à l'Université en Bretagne et aux concours (de par des aides) ainsi que le maintien de toutes de les filières, y compris celles considérées comme non rentables par le Medef.
- Nous réaffirmons notre volonté de suppression des rectorats, instances non démocratiques par excellence, aux ordres de Paris et n'entendant jamais nos vœux dans les domaines sus cités.



- Les élus du conseil régional doivent peser de tout leur poids pour qu'il y ait une augmentation du nombre de postes bilingues dans les concours d'éducation nationale sans pour autant que cela se fasse aux dépens des postes monolingues.

Scolarité élémentaire : les élus du conseil régional, même si cela n'est pas dans leurs attributions doivent veiller à ce que :

- 1) Chaque commune doit réellement proposer un soutien scolaire gratuit dans le temps périscolaire. L'accès de tous les enfants aux cantines municipales doit être garanti.
- 2) La volonté des élus et conseils municipaux soit respectée pour l'ouverture, la création ou le maintien de classes (particulièrement bilingues).
- 3) De vraies aides et moyens soient développés pour l'accueil des enfants handicapés qui doivent suivre la même scolarité que tous. Cela passe par un vrai statut pour les assistants de vie scolaire qui travaillent à leur bien-être.
- 4) A ce que le personnel non enseignant dans les écoles immersives DIWAN soit embauchés par les collectivités locales ou par la région pour aider concrètement cette structure, qui offre un service d'éducation populaire laïc et gratuit en langue bretonne.

Dans le secondaire il faut veiller au :

- 1) Maintien des filières bilingues publiques dans les collèges et lycées là où elles existent en primaire, dans une logique de proximité.
- 2) A la suppression des cours de Breton en visio-conférence, méthode beaucoup moins efficace pédagogiquement, et embauches correspondantes.
- 3) A la création d'un cours d'initiation à la langue et à l'histoire de Bretagne dans chaque école, collège et lycée de notre pays animé par du personnel rémunéré par nos collectivités.



4) A ce que le personnel non enseignant dans les écoles immersives DIWAN soit embauchés par les collectivités locales ou par la région pour aider concrètement cette structure, qui offre un service d'éducation populaire laïc et gratuit en langue bretonne.

La formation professionnelle :

Aujourd'hui la collectivité en charge de la formation professionnelle est la Région tant au niveau de l'apprentissage que de la formation continue. C'est la première compétence du Conseil régional. Or actuellement la crise économique frappe durement la Bretagne, avec ses vagues de licenciements. La formation professionnelle est une des réponses que la collectivité doit apporter face aux conséquences de cette crise , pour que les travailleurs puissent se former afin de trouver un nouvel emploi .

1) Le conseil régional doit sécuriser les parcours professionnels en développant la formation tout au long de la vie

2) Pour les jeunes il faut mettre en place une période d'expérimentation lors de laquelle le jeune pourra alterner emploi, formation, volontariat, tout en étant aidé financièrement et pris en charge par un acteur de l'orientation pour construire son projet.

3) Il faut que nous réclamions un véritable service publique breton d'insertion, d'orientation et de formation professionnel pour adulte.

Universités :

Les universités ne sont pas du ressort des conseils régionaux ; toutefois elles ont un poids économique et socio-historique important ici. Les dernières réformes universitaires suscitent de nombreuses craintes car elles semblent remettre en cause la pluralité des enseignements proposés, dans une perspective rentabiliste. Elles sont une traduction de plus du désengagement de l'État. Elles remettent en cause notre droit à faire des études chez nous et aggravent une situation qui amène déjà de nombreux étudiants de Bretagne à aller effectuer leurs études de troisième cycle en région parisienne. Ce désengagement est inégal, et nous ne sommes visiblement pas dans les priorités du pouvoir parisien puisqu'il n'hésite pas à investir des sommes colossales dans certaines grandes écoles parisiennes et beaucoup moins dans les universités bretonnes. Nous remarquons que même des tâches tel que le simple versement des bourses n'est plus effectué de manière satisfaisante par les services de l'État central. Face à cette situation, nous affirmons que les collectivités bretonnes doivent pousser à une collaboration des différentes universités de Bretagne et à une mutualisation des compétences pour garantir les statuts des personnels et le maintien des filières et le caractère démocratique et gratuit des études universitaires.

Sports, Cultures et Loisirs

1) Nous nous engageons à défendre l'accès à la culture sous toutes ses formes, y compris en milieu rural et dans les quartiers populaires en lien avec le riche tissu associatif breton.

2) Bien que cela relève des compétences municipales nous devons soutenir et renouer avec la tradition d'auto-éducation du mouvement ouvrier de Bretagne qui a su mettre en place les premières bourses du travail (Nantes et Fougères). Cela passe par la prise en compte de la nouvelle donne syndicale (émergence des SUDs, SLB, CNT...) afin de confier aux syndicats la gestion et l'animation de nouvelles bourses du travail unitaires. Elles doivent remplir leur rôle initial : lieux de rencontre, de débat, d'éducation, de solidarités construites à la base, de loisirs, d'activités sportives...

3) Il faut étudier la mise en place de structures autogérées par la jeunesse dans un cadre non institutionnel ou marchand par l'organisation d'un (ou plusieurs) centre autonome de la jeunesse comme il en existe à Strasbourg, Berne ou dans de nombreuses villes d'Italie ou du Pays Basque. C'est un moyen efficace de responsabiliser la jeunesse plutôt que de la stigmatiser et de garantir l'accès aux concerts, expositions, et à toutes les formes d'expressions culturelles. L'autoorganisation plutôt que la répression !

4) Les collectivités locales et territoriales doivent avoir une politique incitative en matière d'attribution de subventions aux associations s'engageant à utiliser des produits locaux dans leurs activités.

5) Nous pensons que les nouvelles technologies offrent des perspectives intéressantes pour que chacun puisse contribuer à la diversification du paysage télévisuel et radiophonique. Cela passe par le soutien aux télés et radios locales existantes, mais aussi par une éducation à l'image permettant à chaque quartier et chaque commune de donner la parole à ses habitants en brisant ainsi la dualité médias étatiques / médias privés et de construire une alternative concrète au manque de représentation de larges parties de la Bretagne dans les informations dites « régionales » tout en défendant, évidemment, la diversité linguistique. Rendons la parole au peuple !

6) Il nous paraît important de veiller à l'égalité de considération entre les différents sports, et entre clubs professionnels et amateurs.

7) Afin de donner une visibilité au dynamisme du monde sportif breton, les communes et conseils généraux doivent voter des motions et faire pression sur le Conseil régional, les fédérations internationales et les autorités sportives mondiales afin que nous puissions avoir des sélections nationales bretonnes de football, de cyclisme, de basket-ball, de volley-ball, de hockey...

Comme en Écossais, dans les Iles Feroë, au Pays de Galles, nous avons le droit de donner à nos jeunes sportifs la chance d'une carrière internationale !

8) La Bretagne s'est enrichie de la présence sur son sol de nouveaux arrivants venus ici vendre leur force de travail. Il nous semble important que ces Bretons aient la possibilité de connaître l'histoire de notre pays. Les différentes fédérations ou structures culturelles (Conseil Culturel de Bretagne, Institut Culturel de Bretagne...) doivent en partenariat avec les collectivités et les associations de travailleurs immigrés mettre en place un programme de découverte (éventuellement dans leur langue d'origine) des différents aspects culturels, historiques et linguistiques de Bretagne. C'est par la connaissance mutuelle de nos origines que nous construirons ici un futur commun.



Politique linguistique

Nous réaffirmons la langue bretonne comme langue nationale du peuple Breton tout en reconnaissant pleinement la diversité linguistique actuelle présente en Bretagne, qu'elle soit d'ici (expression gallèse) ou d'ailleurs (langues issues de l'immigration). L'érosion rapide de ce qui reste du socle de locuteurs dont la langue bretonne est le parler premier n'est compensée ni par la croissance des filières bilingues ou immersives dans les écoles ni par l'engouement des adultes pour l'apprentissage de cette langue ni par les déclarations solennelles des élus ou par des votes à portée symbolique. C'est avant tout du à l'absence de pouvoir politique en Bretagne !



Récemment, le phénomène d'arrivée massive de locuteurs non francophones et non brittophones dans certaines zones de Bretagne est venu renforcer ce déséquilibre. Les institutions locales (notamment certains conseils généraux comme celui des Côtes-d'Armor) ont en effet exhorté les communes à intégrer dans leurs publications des articles en anglais par exemple; les services de certaines sous-préfectures (comme celle des Côtes-d'Armor) ont mis en place des services d'accueil en langue anglaise pour les nouveaux arrivants... Pourtant ces services et droits élémentaires sont toujours refusés aux brittophones. Les possibilités de scolariser ses enfants en breton restent limitées et entravées par certaines administrations, comme nous l'avons vu récemment avec le refus du rectorat d'ouvrir un poste bilingue de professeur des écoles à Bruz, pourtant surchargé avec 49 élèves dans une classe maternelle divyez. Les élève brittophones doivent être traités à égalité avec les élèves francophones, jamais le rectorat n'aurait toléré de laisser une classe publique traditionnelle dans de si mauvaises conditions d'éducation. Il paraît impossible pour les collectivités actuelles d'aller au-delà d'une présence symbolique de la langue bretonne dans la vie publique malgré des revendications exprimées pacifiquement. Les émissions radiophoniques, télévisuelles, cinématographique, en langue bretonne restent trop rare du fait d'un manque de considération et de réel soutien financier. Certes le Conseil régional actuel a fait mieux que le précédent dans ce domaine, mais c'est bien plus qu'il faut si nous voulons offrir la possibilité à la langue bretonne d'être vivante et d'exister demain.

Au sein du Conseil régional nous pouvons aider à faire progresser la place de la langue bretonne grâce à un certain nombre de mesures concrètes, en gardant comme objectif la normalisation totale de la langue bretonne en Bretagne et en garantissant une possibilité d'accès à cette langue pour tous et toutes partout sur le territoire breton. Enfin le gallo qui est un élément essentiel de l'identité bretonne doit être promu et défendu partout où il existe une demande sociale.

Au niveau des départements, un simple constat en dit long sur ce qu'il est possible de faire (même si nous sommes pour la disparition de ces structures) en faveur de la langue bretonne, le Finistère y consacre 2,50 € par habitant, les Côtes-d'Armor et le Morbihan moins d'un euro ; l'Ille-et-Vilaine et la Loire Atlantique y consacrent les sommes ridicules de 0,09 € et 0,03 € respectivement. Cela illustre le décalage entre les discours et les actes de certains élus et le manque total de cohérence entre les votes symboliques comme ceux du Conseil régional et la pratique concrète des élus des mêmes partis dans les instances départementales. Le Conseil Régional doit limiter les disparités et offrir un réel avenir à notre langue :

1) Nous constatons que l'objectif de 20 000 élèves en filière bilingues ou immersives en langue Bretonne n'est pas atteint car ne relevant pas des compétences du Conseil Régional. La demande de transfert de compétence dans le domaine de l'enseignement bilingue n'a été faite qu'en 2006. Il y urgence à demander à ce que le Conseil régional puisse s'arroger toutes les compétences en matière d'enseignement de la langue Bretonne dans les écoles et sur tout le territoire breton (Loire-Atlantique inclus).



L'objectif de la présence des quatre filières éducatives dans chaque canton (bilingue public, bilingue confessionnel, immersif Diwan, monolingue).

2) Près de 3000 adultes suivent des cours pour se réapproprier notre langue nationale. Trop peu le font encore dans le cadre de la formation professionnelle. Notons d'ailleurs que le Conseil régional sortant n'a proposé une formation à son personnel (avec un nombre d'heures symboliques) en ... 2008 ! Il faut que le Conseil régional de Bretagne mène un vaste programme de sensibilisation des structures de collectes des cotisations des formations des entreprises en matière de formation pour les pousser à accepter les demandes de DIF et de CIF. Un même travail est nécessaire au niveau des chambres économiques et sociales.

3) En matière audiovisuelle, il faut garantir à tous les Bretons (à l'est comme à l'ouest) un accès égal et normalisé à leurs langues dans les médias publics (France 3 région, France Bleue, ...).

4) Aider à la mise en place d'un fond d'aide à la formation du secteur audiovisuel non professionnel en langue Bretonne dans la tradition de l'éducation populaire.

5) Avec les professionnels élaborer un plan pour un paysage audiovisuel en langue bretonne digne de ce nom. La redevance collectée en Bretagne doit revenir en Bretagne et alimenter un fond de financement public pour la production audiovisuelle en langue Bretonne. 10 millions d'euros sont nécessaires pour une diffusion hebdomadaire de 15 heures de programmes frais chaque semaine.

6) Élaborer un plan pour la création d'un chaîne de télévision et d'une radio publiques tout en langue Bretonne accessibles partout en Bretagne.

7) Le renforcement des aides à l'Office Public de la Langue Bretonne.

8) Parce que la collectivité Bretonne doit être exemplaire dans ce domaine nous exigeons la possibilité d'accéder en langue Bretonne à l'intégralité des délibérations publiques et des publications du Conseil régional.



Pour de véritables institutions démocratiques : un pouvoir politique populaire breton

Comme on peut le comprendre à la lecture de ces 100 propositions, notre démarche consiste à œuvrer à l'amélioration des conditions de vie quotidienne des Bretonnes et Bretons. En effet, nous ne saurions résumer notre vision de la revendication nationale bretonne à la valorisation de la langue bretonne et de quelques éléments culturels propres.

La Bretagne est avant tout notre cadre de vie actuel, un espace socio-économique cohérent et reconnu internationalement, un espace de projection historique, un espace de solidarités à taille humaine. La Bretagne pourrait constituer un modèle de développement équilibré, un réseau de villes moyennes formant un terrain propice à une croissance urbaine raisonnée et de développement équilibré entre villes et campagnes.

Les collectivités territoriales existantes nous offrent une faible marge de manœuvre permettant par une gestion plus démocratique une plus juste répartition des richesses, la création de nouvelles solidarités et la défense de notre identité. Toutefois notre perspective ne se limite pas à la gestion de ces faibles institutions. Notre objectif stratégique reste la reconnaissance de l'existence du peuple Breton et donc de son droit légitime à l'autodétermination nationale, ce qui inclus bien évidemment la forme de souveraineté pour l'instant la plus aboutie : l'indépendance. La superposition (communes, communautés de communes, pays, cantons, départements, région, État, Europe) des strates décisionnelles constitue un obstacle à la mise en place d'une démocratie de proximité, et à l'exercice de la souveraineté nationale du peuple Breton. D'autant que dans l'actuelle construction européenne ce sont les États constitués qui restent les véritables sujets de droits et peuvent donc continuer à nier comme le fait la France son caractère plurinational et le droit démocratique à l'autodétermination des peuples qui la composent.

Ce projet de construction nationale depuis les communes et les cantons répond à une double exigence démocratique pour construire un pouvoir politique populaire Breton.

1) Il faut d'abord souligner les contradictions des partis dits de « gauche » (notamment ceux qui gèrent le Conseil régional de Bretagne, quatre conseils généraux sur cinq, un nombre importants de municipalités et de communautés de communes...) qui à l'occasion et notamment en raison de la présence à leurs côtés d'autonomistes / régionalistes des Verts et de l'UDB, prétendent avoir des velléités décentralisatrices ou régionalistes mais ne passent jamais du discours aux actes alors que la loi leur permet de faire progresser la démocratie en Bretagne et de par là la conscience nationale du peuple Breton.- Pourquoi les élus, de droite comme de gauche, ne se servent-ils pas des possibilités légales pour réintégrer le pays Nantais en Bretagne comme le leur permet l'article L4122-1 du code des collectivités territoriales qui permet à une assemblée départementale de modifier ses limites administratives ?

- Pourquoi le Conseil régional de Bretagne et le Conseil général de Loire-Atlantique se limitent-ils à des coopérations dans le domaine du tourisme, opérations coûteuses telle la *Breizh Touch* et non, par exemple, dans le domaine du logement ou de la gestion de l'eau ?

- Pourquoi le Conseil régional de Bretagne n'a-t-il fait aucune demande de transfert de compétence

dans le domaine de l'éducation, du logement par exemple ? Pourquoi avoir simplement demandé le transfert de compétence de la gestion des ports prévu de toute façon par les recommandations européennes ?

- Pourquoi ne pas utiliser au delà des votes symboliques du Conseil régional de Bretagne et du Conseil général de Loire-Atlantique toutes les possibilités légales notamment l'exigence de la mise en place d'un référendum sur le retour de la Loire-Atlantique dans l'espace Breton et d'un transfert de compétences dans de multiples domaines dans le cadre d'une collectivité territoriale Bretonne unique qui passe par la suppression des départements ?

Poser toutes ces questions c'est y répondre : notre courant politique est le seul à vouloir construire la nation Bretonne depuis la gauche, dans une perspective démocratique. Les autres forces politiques n'ont aucun intérêt à l'émergence d'un pouvoir politique Breton, car cela remettrait en cause leurs potentats locaux dans les communautés de communes, conseils généraux, ou encore au Conseil régional dont le mode d'élection, de contrôle, de représentativité ne garantit pas une vie démocratique pleine et entière. En effet les élus se cooptent au sein des communautés de communes, c'est un recul démocratique que nous refusons. Les conseils généraux et le Conseil régional ne sont pas constitués par un mode d'élection incluant un tant soit peu de proportionnelle. Des pans entiers de la société Bretonne n'y sont pas représentés.

C'est pourquoi s'engager à nos côtés en votant ou faisant voter pour nos candidats c'est réaffirmer l'exigence d'une assemblée bretonne souveraine élue à la proportionnelle intégrale pour gérer une collectivité territoriale unique et pour l'élection par l'ensemble des électeurs des élus des communautés de communes.

2) La construction d'un espace Breton démocratique et souverain passe aussi par un renforcement de la démocratie à la base, c'est pourquoi nous nous engageons résolument à œuvrer pour la mise en place d'assemblées populaires (comités de quartier ou de pays) visant à permettre à la population de discuter du budget des communes ou regroupement de communes. Le vote du budget d'une commune et la définition des priorités d'investissement doivent être confiés au peuple et aux travailleurs au sein d'assemblées locales d'habitants. Une part importante du budget doit être confiée à la souveraineté populaire.

Le conseil municipal serait alors le garant de l'application effective de ces décisions dans le cadre des orientations politiques générales sur lesquelles il a été élu.

3) Un travailleur, une travailleuse : une voix !

La construction européenne accentue les différences entre les droits démocratiques auxquels chacun peut prétendre en accordant le droit de vote aux élections locales aux ressortissants de l'Union Européenne et pas aux ressortissants issus d'autres États même si ils ont fui les guerres, fruits du libéralisme, les dictatures ou la misère économique, même si eux vendent leur force de travail ici. Voter pour ce projet c'est voter pour le droit de vote des travailleurs immigrés, avec ou sans papier au sein de ces assemblées de quartier et de pays. C'est une urgence démocratique devant laquelle les partis se revendiquant de la démocratie ont complètement baissé les bras.



BREIZHISTANCE
Parti Socialiste de Bretagne

Voter pour les listes et candidat-e-s soutenu-e-s ou présentés par Breizhistance – Parti Socialiste de Bretagne c'est aussi donner votre voix à des femmes et des hommes qui sauront s'élever contre les atteintes à l'emploi, aux libertés publiques politiques ou syndicales, au droit de grève, aux solidarités sociales, c'est voter pour des hommes et des femmes qui savent résister à la répression politique, et qui gardent comme perspective première dans leur action politique quotidienne le droit du peuple Breton à choisir son destin et donc son droit à l'indépendance.

Voter pour nous c'est voter en faveur de la recomposition du paysage politique breton dans une perspective de la construction d'un pouvoir politique populaire breton qui doit être au centre des débats pour renforcer la démocratie. Nous continuerons à nous battre dans ce sens au delà des prochaines échéances électorales.

Pour vivre, travailler et décider nous-mêmes de notre avenir en Bretagne : Breizhistance !